

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Forum Euroafric 2020 : Secteurs eau et énergie sensibilisés



Photo: Maxime Serge Mihindou/L'Union

Le siège de l'ANPI-Gabon, qui a prêté son cadre à la réunion de sensibilisation.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) et la direction générale des Petites et moyennes entreprises (PME) ont réuni dans le cadre d'un séminaire, le 20 février dernier, les opérateurs économiques exerçant dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Objectif : sensibiliser ces derniers au forum Euroafric Lyon 2020.

En effet, du 31 mars au 3 avril 2020, le forum Euroafric permettra de mettre en contact les entreprises européennes et africaines spécialisées dans la fabrication d'équipements et la sous-traitance industrielle, les grandes entreprises publiques et privées ainsi que les décideurs politiques. Mais aussi les institutions, partenaires financiers et toutes personnes morales attirées par les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Initiée par l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA), cette plateforme vise également l'amélioration de la compétitivité des entreprises africaines. Avec des retombées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Aussi, la rencontre de sensibilisation

de l'ANPI-Gabon devait-elle permettre aux acteurs d'aller en ordre à ce rendez-vous.

"Ce séminaire a servi de plateforme d'échanges pour permettre à nos PME de se constituer ou d'établir un réseau de dirigeants ; de bénéficier de

l'appui d'un fonds européen des PME africaines pour le climat et à l'ANPI, et d'un appui technique, pragmatique et ciblé avec la Confédération patronale des PME de la Région Rhône-Alpes", a indiqué un responsable de l'ANPI.

Direction générale du Cadastre : un service public à la peine !

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon



Photo: Maixent Ntoutoume

LA Direction générale des travaux topographiques et du cadastre est en quête d'outils lui permettant un meilleur fonctionnement.

Tout semble manquer dans cette administration dont les missions les plus connues sont, entre autres, de reconnaître l'usage des terrains et de les délimiter, en vue de leur détachement du domaine public, et de leur appropriation par une personne privée. Cela suppose une série d'interventions successives du service du Cadastre, plusieurs déplacements sur chaque parcelle et un important travail administratif à abattre.

Lors du passage du ministre de l'Habitat, Léon Armel Bounda Balonzi, au siège de cette administration, sis aux Trois-Quartiers à Libreville, les agents ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs tâches. "Nous n'avons pas d'outils informatiques. Nous sommes encore au système des cahiers. On utilise des grands

registres. S'il y a une recherche à faire, on le fait manuellement...", a indiqué un agent, qui souhaite que son administration soit arimée, comme d'autres, à la digitalisation.

Pis, les différents services sont toujours dépourvus de véhicules de fonction. Plusieurs bureaux sont sans air conditionné et manquent de toilettes.

La direction du Cadastre comprend, entre autres, l'École nationale du cadastre et des sciences géographiques (ENCSSG). Un établissement qui a pour mission de former les personnels techniques des secteurs public, parapublic et privé, dans les domaines du cadastre, de la topographie, de la cartographie et des sciences géographiques en général.

Mais cette école connaît aussi des difficultés de fonctionnement, dont le manque de matériel. Des préoccupations auxquelles la tutelle devrait apporter des solutions si elle tient à son efficacité.

EGLISE CATHOLIQUE AU GABON

*Ensemble,
Restaurons la cathédrale
Sainte Marie*

Adressez vos dons via :

Airtel money
077 45 80 81

Virement bancaire IBAN:
400 2400 0013 6130 0000 1783

Chèque libellé à :
RESTAURATION DE
L'ANCIENNE ÉGLISE 1

Ou versement à la procure diocésaine
(service de recouvrement) sise Sainte Marie

Infoline : 066 23 326 43 - Email : procure175@gmail.com